



Prévenir le risque routier professionnel

**Prév. 307**  
Janvier 2014



# Conduire ou téléphoner, il faut choisir

Déconcentration, surcharge mentale, rétrécissement du champ de vision, augmentation du temps de réaction, même avec un kit «mains-libres», le coup de fil au volant n'est pas anodin.

Le téléphone portable fait partie de la vie quotidienne. 40% des utilisateurs de mobiles déclarent qu'il leur arrive de téléphoner en conduisant. Ce sont principalement les moins de 35 ans et les cadres supérieurs.

La conduite dans le cadre du travail est trop souvent assimilée à une perte de temps. Il est donc tentant de profiter de cette «inoccupation» pour organiser sa journée avec sa secrétaire, répondre aux demandes de ses clients, de ses collaborateurs... Face aux risques encourus par les usagers de la route lors de la conduite en téléphonant, les utilisateurs doivent apprendre à maîtriser cet équipement : connaître ses dangers et les solutions pour y remédier.

## Téléphoner en conduisant : danger !

### Une source de déconcentration

30% des conducteurs en ville et 50% sur autoroute décrochent leur téléphone portable dans les deux secondes qui suivent la première sonnerie «toutes affaires cessantes», *comme s'il était plus important de répondre que de rester attentif à la circulation.*

Composer un numéro en roulant, même si on le connaît par coeur, prend 12 secondes sans se concentrer sur la route. A 100 km/h, cela représente 363 mètres d'inattention!

### Surcharge mentale et augmentation du temps de réaction

Des études le prouvent : téléphoner en conduisant, *surtout si la conversation est «captivante»*, est une double activité qui dépasse la charge mentale de chacun.

«*Tout se passe comme si la route devenait un écran sur lequel se mêlent une image réduite de la scène routière, le visage du correspondant et l'objet de la conversation. Tant que la scène routière ne change pas, elle reste au second plan. Lorsqu'une modification intervient il y a basculement des images, parfois un bref coup d'œil dans le rétroviseur avec ajustement de la trajectoire et/ou de l'allure. Quel que soit l'âge du sujet ou son habitude d'utiliser un portable, l'accroissement de la charge mentale, le regard focalisé droit devant et la réduction du champ visuel aboutissent, en situation d'urgence, à une augmentation de 50% du temps de réaction!*» (source INRETS, Institut National de Recherche et Etudes sur les Transports et leur Sécurité).

### Moins concentré

Se concentrer sur la conversation téléphonique entraîne une réduction de la mobilité du regard de 18% en ville et de 26% sur autoroute. Ceci induit aussi une diminution de la vigilance et surtout des erreurs d'appréciation des distances, des obstacles et plus globalement altère la perception de l'environnement routier.



Affiches gagnantes du concours organisé par la mission prévention et sécurité routière dans les armées – Ministère de la Défense – Nov 2002

**Téléphoner en conduisant : Combien ça coûte ?**



Téléphoner en conduisant est sanctionné d'une amende de 135 € maximum et d'un retrait de 3 points du permis de conduire. Depuis le 31 mars 2003 un texte spécifique existe sur le téléphone portable, art. R 412-6-1 du code de la route sur l'usage du téléphone tenu en mains.

Actuellement seule l'utilisation d'un téléphone portable à la main à bord d'un véhicule en circulation est sanctionnée par les forces de l'ordre. Le kit "mains-libres" est toléré pour autant que son utilisation ne mette pas la circulation en danger. Mais dans tous les cas, après un accident corporel de la circulation, les services de l'ordre saisissent l'opérateur de téléphonie mobile pour savoir si les conducteurs impliqués étaient en conversation téléphonique au moment de l'accident. C'est un élément à charge contre le conducteur. Pour un employeur, interdire aux salariés de téléphoner en conduisant et mettre à disposition un kit «mains-libres» constitue une mesure contradictoire!

## Les Kits mains-libres : tout aussi dangereux !

Une récente étude de l'INRETS\*, basée sur ses propres expérimentations et sur des études extérieures, affirme qu'il est tout aussi dangereux de téléphoner avec un kit mains-libres qu'avec un téléphone portable classique. Le fait de téléphoner capte en effet une bonne part de l'attention, quel que soit le système utilisé, part évidemment retirée au

potentiel de concentration que requiert la conduite automobile.

C'est pour cette raison que la plupart des pays d'Europe interdisent de téléphoner en voiture, mains-libres ou pas, à l'exception de la France et de la Belgique, qui n'ont pas encore de législation dans ce domaine.

\*Données référence étude : INRETS - février 2002 - Analyse des risques de l'utilisation du téléphone mobile en situation de conduite.

**Quelle différence y a-t-il entre soutenir une conversation avec un de ses passagers ou au téléphone ?**

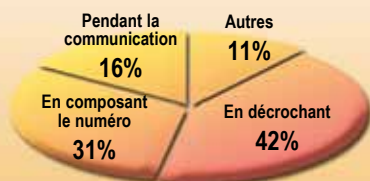


Le passager partagé avec le conducteur les problèmes de circulation, il accepte donc que ce dernier s'arrête de parler, il regarde également la circulation et peut attirer son attention en cas de danger. Au bout du fil, le correspondant ne voit pas ce qu'il se passe, ne partage pas les contraintes de la circulation, ne comprend pas et ponctue alors son appel de : « Allô! Tu m'entends ? ! ». Ce qui ne fait évidemment rien pour améliorer la concentration du conducteur ...

Pour sensibiliser sur les risques de conduire et téléphoner :  
**YOUTUBE -> "SMS au volant : impossible?"**

- Campagne Belge pour sensibiliser les jeunes sur le risque de passer des SMS en conduisant
- Campagne de la Sécurité Routière sur les SMS

### Les risques d'accidents liés à l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite



Source INRETS\*

\*Institut National de Recherche et Etudes sur les Transports et leur Sécurité.

### Fréquence de survenue d'un accident lors de la conduite



#### Accident de la route et téléphone portable

Une étude américaine (1995) montre que la fréquence de survenue d'accident est 5,6 fois supérieure pour les gens qui téléphonent plus de cinquante heures par mois en conduisant.

### Pour en savoir plus !

- Pour des informations prévention/ réglementation sur la sécurité routière, connectez-vous au site : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)
- Etude PSRE sur l'usage du téléphone portable en entreprise du 13 au 24/01/2012  
[www.asso-psre.com](http://www.asso-psre.com)  
Bulletin\_mars\_2012\_3\_volets\_indica.pdf
- Synthèse expertise téléphone et sécurité routière de l'INSERM et INRETS - déc. 2010

## Etablir un protocole pour communiquer en sécurité

### Les questions à se poser

Il n'est pas question de nier l'intérêt du téléphone portable y compris sur la route où il peut rendre service (pour prévenir les secours en cas d'accident, téléphoner à un dépanneur, prévenir de l'annulation d'un rendez-vous, etc...).

Dans son texte adopté le 5 novembre 2003 pour la prévention du risque routier en mission, la **commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, considérant que le risque d'accident est plus important si on téléphone en conduisant, et ceci quel que soit le dispositif technique, demande aux chefs d'entreprises et aux salariés, au-delà des dispositions prévues par la loi du 12 juin 2003 qui interdit l'usage du téléphone mobile tenu à la main, de ne pas utiliser de téléphone dès qu'ils sont au volant d'un véhicule.**

Des mesures organisationnelles doivent donc être prises pour limiter le nombre d'appels vers les conducteurs. Ceci ne sera possible que si l'on se pose les bonnes questions dans l'entreprise afin de trouver des solutions adaptées à chaque cas.

### Se poser les bonnes questions

- Combien d'appels entrants/sortants arrivent chaque jour sur les téléphones portables des conducteurs ?
- Pourquoi le conducteur a-t-il besoin d'appeler, pourquoi est-il appelé ?
- Quel est le motif de ces appels ?

- Quel est le temps moyen de ces appels ?
- Quel est le degré d'urgence des différents appels ? Est-ce que tous nécessitent un traitement immédiat ? Lesquels et pourquoi ? Ce salarié «mobile» est-il le seul à pouvoir répondre à l'appel ?
- Peut-on confier à une personne sur poste fixe la fonction de répartition des appels ? Pour ne passer que les appels urgents et centraliser les demandes moins urgentes, faire le point régulièrement avec le conducteur des questions en attente de traitement...
- Peut-on faire en sorte de distinguer par 2 sonneries différentes des appels nécessitant une réponse dans un délai rapide (moins de 5 minutes, le temps de se garer en sécurité), de ceux laissés sur une boîte vocale pouvant être traités lors de la pause du conducteur.

Suite à ce questionnement des mesures organisationnelles permettront de limiter le nombre d'appels vers les conducteurs, et d'effectuer les missions dans des conditions optimales de sécurité.

Après cette étape, l'entreprise pourra également rappeler aux conducteurs des consignes simples de sécurité. Par exemple : dévier son téléphone sur sa messagerie lorsque l'on conduit, s'arrêter sur un lieu adapté (une place de parking ou une aire de repos) pour rappeler son correspondant ou prendre ses messages...

**Au bout du fil on est 2 :  
l'appelant doit également s'assurer que la  
personne appelée est à l'arrêt lors de la communication.**

### Témoignage

*France Télécom Adour Pyrénées*

«Nous avons pris la décision dès le début 2003 de supprimer tous les kits mains-libres à bord des véhicules utilisés par les salariés. L'utilisation du téléphone portable est interdite lors de la conduite du véhicule. Un autocollant "Arrêtez votre mobile ou cette automobile" est apposé dans tous les véhicules de la société et une brochure "Téléphoner ou conduire vous devez choisir" a été créée et distribuée à l'ensemble des collaborateurs itinérants ou non.»



Autocollant réalisé par FRANCE TELECOM ADOUR PYRENEES - 2003

### Point de vue

**Le téléphone,  
un outil de management ?**

*Dominique, chef d'un service maintenance (Entreprise de SAV)*

*Avant l'apparition du portable, on s'organisait différemment ! Aujourd'hui, le portable limite les prises de décisions et mes techniciens SAV ont tendance à chercher à me joindre au moindre problème, alors qu'ils prenaient les initiatives seuls auparavant. Pour moi, prendre des décisions à bord de mon véhicule alors que je n'ai pas tous les éléments, ni le dossier sous la main, n'est pas forcément la meilleure façon de gérer et de manager une équipe !*